

vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 7 ■ D E C E M B R E 2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Informations Mairie

■ Lancement des illuminations !

La municipalité a le plaisir de vous inviter au lancement des illuminations de l'hiver 2017-2018 qui aura lieu en deux temps :

- le **jeudi 30 novembre à 18 h 30** à la Patinière
- le **vendredi 1^{er} décembre à 18 h 30** sur la place du village.

Ambiance chaleureuse autour d'un vin chaud et de chocolat chaud.

■ Listes électorales

Si vous n'êtes toujours pas inscrit sur les listes électorales de la commune, effectuez la démarche le plus tôt possible, n'attendez pas le dernier délai qui est fixé au **samedi 30 décembre 2017**, pour une inscription sur la liste électorale en 2018.

■ Voeux du Maire

La traditionnelle cérémonie des voeux du Maire à la population aura lieu le **vendredi 5 janvier 2018 à 19 h** au centre socio-culturel. Toute la population est invitée.

POUR TOUS

Tous au marché de Noël !

Le traditionnel marché de Noël organisé par le service animation de la commune aura lieu cette année le **dimanche 10 décembre de 10 h à 18 h** au centre socio-culturel.

Les exposants vous permettront de trouver les plus beaux cadeaux pour vos proches et de remplir vos paniers des mets les plus fins. Un photographe sera présent pour que tous les enfants qui le souhaitent puissent se faire photographier avec le Père Noël, au profit du CCAS. Un trampoline gratuit sur la place du village sera proposé de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Une restauration sur place est prévue le midi par les associations saint-jeannaises avec une buvette ouverte toute la journée, et, pour se réchauffer, un stand de vin chaud...

Nous vous attendons nombreux dans une ambiance chaleureuse et festive !

Nom du café

Lors du marché de Noël, un bureau de vote sera tenu toute la journée, pour vous permettre de choisir entre quatre noms issus des propositions faites par les St-Jeannais. Le résultat de ce vote sera annoncé lors de la cérémonie des voeux du Maire le 5 janvier à 19 h.

RÉUNION PUBLIQUE

Nouvelle salle des mariages et du conseil municipal

Une réunion publique de présentation du projet de la future salle accessible de la mairie se tiendra **jeudi 7 décembre à 20 h** au centre socio-culturel. Rappelons que la construction de cette nouvelle salle a pour but de permettre aux personnes à mobilité réduite d'assister aux conseils municipaux, mariages, réunions publiques et autres événements de la vie municipale, conformément aux exigences de la loi « Handicap et Solidarité » de 2005. Le projet intègre aussi un réaménagement de l'ancienne cour d'école derrière la mairie, afin d'en faire un espace convivial, lui aussi accessible à tous depuis la salle et son parvis.

EN BREF

WC publics

Suite aux problèmes récurrents de dégradations des toilettes publiques à côté de la mairie, la municipalité a décidé de les fermer. En compensation, un des WC extérieurs du « local des boulistes » au Marché aux Cerises a connu quelques aménagements (éclairage automatique, ferme-porte) pour permettre son ouverture permanente au public. Espérons que cette « délocalisation » aura un effet positif, et améliorera l'usage et la disponibilité de ce service indispensable.

.....

Bienvenue à

- Lowen Tissolong né le 10 octobre
- Arthur Cervel né le 15 octobre
- Paul Cervel né le 15 octobre

Il nous a quittés

- Jean-Yves Prévot le 25 octobre
-

Recensement militaire

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les garçons et les filles qui ont atteint l'âge de 16 ans. Un français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de son anniversaire. La démarche s'effectue en Mairie. Si elle n'a pas encore été faite, munissez-vous du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Si l'enfant n'est pas présent, la carte d'identité des parents est obligatoire en plus des autres documents demandés.

HISTOIRE

Semaine de la Résistance

La municipalité est heureuse et fière de vous convier à la semaine de la Résistance du **11 au 16 décembre**.

Elle soutient trois entités de Saint-Jean qui se sont regroupées pour mettre en avant le même objectif : transmettre la mémoire de ce que fut la résistance près de chez nous, en Chartreuse, sur le plateau du Vercors et en Isère.

La lecture en bibliothèque ou à la maison, l'avis d'un auteur local et le théâtre sont des moyens ludiques de partage autour d'actes courageux des défenseurs de nos libertés.

Calendrier de la semaine de la Résistance :

- **Du 11 au 15 décembre** : de nombreux ouvrages sur la Résistance, rassemblés par les bénévoles de la bibliothèque municipale Pages et Partage, seront mis à disposition pendant les permanences du lundi et mercredi de 16 h à 18 h et vendredi de 10 h à 12 h et 16 h à 19 h.
- **Le 15 décembre à 20 h 30** : l'association EPSJ (Ensemble Pour Saint Jean) a invité Jean-Philippe Landru, auteur local, à venir présenter son livre "La résistance en Chartreuse", au Centre socio-culturel. Vous pourrez échanger avec lui lors d'un débat.
- **Le 16 décembre à 20 h 30** : l'association Wécré France reçoit la compagnie Léon Natan de Villard de Lans qui vient jouer au Centre socio-culturel sa pièce "Les résistances ordinaires".

Venez nombreux pour découvrir ou redécouvrir les réalités de cette période difficile de notre histoire et réaliser que l'homme est capable d'un courage inouï quand il a un idéal au point d'y laisser souvent la vie.

.....

VOIRONNAIS VOLLEY BALL

Dégustation et ventes d'huîtres

Le VVB organise sa traditionnelle matinée dégustation d'huîtres et Saumon, le **samedi 16 décembre** sur la place de Saint-Jean-de-Moirans de 10 h à 13 h. Bon de commandes d'huîtres à télécharger sur le site internet www.voironnaisvolleyball.com et à rendre pour le 13 décembre pour une livraison le samedi 16 décembre et/ou le vendredi 22 décembre à partir de 18 h au gymnase de la Grande Sure.

Tous les profits seront utilisés pour les actions du club et en direction de la jeunesse.

Retrouvez également l'annonce des matchs à domicile sur le site internet du club !

.....

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE SAINT-JEAN

Calendriers 2018

La traditionnelle tournée des calendriers dans notre village a débuté. Les soldats du feu passeront à votre domicile vous présenter leur nouveau calendrier pour 2018. Ils seront aidés dans certains quartiers par la section des jeunes sapeurs pompiers de Moirans. Merci de leur réserver un accueil chaleureux.

Matinée huîtres

L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Saint-Jean vous donne rendez-vous le **dimanche 10 décembre** à l'occasion du marché de Noël au Centre socio-culturel pour leur matinée huîtres à déguster sur place, à emporter et pour la prise de commande pour les fêtes de fin d'année.

Fêtes de fin d'année

Le mois de décembre est là et les fêtes de fin d'année approchent à grands pas. Cela est souvent associé aux mots : partage, solidarité, spiritualité qui réfèrent à des moments de recueil. C'est pourquoi, le **vendredi 22 décembre à 14 h 30**, une célébration aura lieu en l'église St Jean Baptiste du village avec la participation des élèves primaires et collégiens.

En parallèle, des actions humanitaires continuent à affluer puisque, ce même jour, un marché de Noël interne au collège sera mis en place à 16 h offrant la vente d'objets et de décorations de Noël façonnés par des élèves et des adultes de l'institution : couronnes de porte, dessous de plat, bougeoirs... Le bénéfice de ce marché sera reversé à une association humanitaire désignée par les élèves.

Côté primaire, c'est avec des chants de Noël à 16 h également, devant les familles et les enseignants que les maternelles et primaires nous émerveilleront de leurs voix angéliques. Nous nous quitterons ainsi cette fin d'année. Joyeuses fêtes à tous !

Les prochaines dates à retenir :

- Vacances de Noël : du samedi 13 décembre au lundi 7 janvier au matin
- Janvier/Février : 4 séances de ski de fond pour les 5^{ème} et 4 séances de ski alpin pour les 4^{ème}.

CRECHE LES P'TITS LOUPS

Infos

■ Joyeux anniversaire !

Nous souhaitons un très bel anniversaire à la petite Angèle qui a fêté sa 1^{ère} année le 27 octobre.

■ Retours positifs lors de la réunion parents-pro du 6 novembre dernier :

12 familles étaient présentes lors de ce temps convivial. Que des retours positifs des parents présents, soirée très intéressante, des jeux amusants, un accueil dynamique, beaucoup d'échanges, de convivialité, de rire et d'écoute... Bref un temps convivial et agréable, partagé par les parents et les professionnels de la structure, qui donne beaucoup de sens au quotidien des P'tits Loups pour un accueil au plus près des besoins des enfants et de leurs familles !

■ Marché de Noël le dimanche 10 décembre

Comme à l'accoutumée, les parents des P'tits loups tiendront un stand gourmand. Les parents vendront gâteaux, sablés et brochettes de bonbons confectionnés par leurs soins afin de réaliser des bénéfices nécessaires à l'association. Le traditionnel lâcher de ballons, très apprécié par les enfants de la commune, est renouvelé. Rendez-vous est donné aux Saint-Jeannais ! Nous vous attendons donc nombreux !

■ Fête de Noël 2017 pour les P'tits Loups et leurs proches le mercredi 13 décembre

Une « boîte de Noël » sera installée dans l'entrée de l'accueil de la crèche afin de collecter des fonds qui permettront d'acheter des cadeaux collectifs aux enfants pour Noël, que le père Noël apportera le jour de la fête.

La fête commencera à 15 h avec une petite animation préparée par les professionnelles puis l'arrivée du Père Noël, la remise de cadeaux et le goûter partagé avec l'élection du meilleur gâteau et du plus beau !

Un moment agréable à partager en famille pour fêter Noël avec l'équipe des P'tits Loups !

A découper selon les pointillés et à conserver pour avoir les informations utiles de la Mairie et l'Agenda de décembre

vivre ensemble

AGENDA ■ DECEMBRE 2017



■ Vente de saumons : réservation

1^{er} décembre de 16 h à 19 h au Centre socio-culturel

■ Ouverture de la Mairie

2 décembre de 9 h à 12 h

■ Loto du Sou des Ecoles

2 décembre au Centre socio-culturel

■ Matinée boudin de l'ACCA

3 décembre

■ Tournoi de scrabble de la MPT

3 décembre au Centre socio-culturel

■ Réunion publique "Nouvelle salle des mariages et du conseil municipal"

7 décembre à 20 h au Centre socio-culturel

■ Permanence des élus

9 décembre de 9 h à 12 h en Mairie sans rdv

■ Marché de Noël

10 décembre de 10 h à 18 h

■ Réunion publique "Energies renouvelables"

12 décembre à 20 h au Centre socio-culturel

■ Soirée jeux de société MPT

15 décembre

■ Ouverture de la Mairie

16 décembre de 9 h à 12 h

■ Matinée huîtres et saumons du VVB

16 décembre

■ Vente de saumons : récupération

21 décembre

■ Réveillon solidaire

23 décembre au Centre socio-culturel

■ Ouverture de la Mairie

30 décembre de 9 h à 12 h

■ Voeux du Maire à la population

5 janvier à 19 h au Centre socio-culturel

■ Assemblée Générale de l'UNRPA

18 janvier au Centre socio-culturel

■ Soirée du Vionnais Volley-Ball

21 janvier

■ Collecte de sang

29 janvier de 17 h à 20 h au Centre socio-culturel

info services

DECEMBRE 2017

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

Numéros d'urgence

Samu : **15**
Police secours / gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
N° général : **112**
Police municipale : **09 67 24 23 55**

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**
Mél : **mairie@st-jean-de-moirans.fr**
web : **www.st-jean-de-moirans.fr**

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook :
Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 04 76 35 37 48

En dehors des heures ouvrables et le dimanche, composez le 3915.

Professionnels de la santé

- **Marc CHASSIGNEUX** • Médecin généraliste
167 Chemin de la Tençon - Tél : 04 76 35 38 90
- **Christiane COPPEY** • Médecin généraliste, acupuncteur, homéopathe
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 41 88
- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
63 Ch. des Marronniers
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Patrick COUINET** • Dentiste
Rue du 8 mai 1945 - Tél : 04 76 35 42 90
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 32 71
- **Laure BALDACCHINO** • Orthophoniste
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 67 33 58
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
63 Ch. des Marronniers - Tél : 04 76 35 30 94
- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Nicolas PARATORE** • Psychologue
69 Ch. du Monnet - Tél : 06 16 07 57 90

Marché

Le marché a lieu tous les mardis et vendredis de 7 h 30 à 13 h sur la Place du Champ de Mars.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <http://moupette.wix.com/mptstjean>

■ Infos sections...

N'hésitez pas à nous rejoindre dans les activités où il reste de la place :

En « anglais » le lundi de 18 h 30h à 20 h (conversation) et le vendredi de 8 h 30 à 10 h (débutants) et 10 h à 11 h 30 (confirmés).

La chorale « La Croche Chœur » cherche toujours des voix d'hommes, ténors et basses... venez nous rejoindre le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 au centre socio. Un vrai travail dans la détente !

Si vous avez entre 11 et 15 ans, vous pouvez retrouver les groupes « pré ados » et « ados » autour de Jean-Marc avec un programme intéressant... N'hésitez pas à rejoindre l'Espace Jeune les vendredis de 18 h à 21 h et parfois le samedi. Tout le programme est sur le site de la MPT.

■ Quelques dates à retenir...

• **Dimanche 3 décembre**, avec le Tournoi de Scrabble des cheminots de Grenoble à Saint-Jean où les jeunes de la MPT s'investissent pour aider le Club. Une action intergénérationnelle et sympathique...

• **Dimanche 10 décembre**, « l'Espace Jeune » vous attend comme d'habitude à la buvette du Marché de Noël de la commune. Restauration sur place. Cette année, le menu sera aux couleurs italiennes, à l'occasion des 20 ans du jumelage avec Frossasco. Le traditionnel vin chaud vous sera proposé toute la journée par la section « italien » à l'entrée du Marché, aux côtés du comité de jumelage.

• Le **vendredi 15 décembre**, une grande soirée « jeux de société » en famille !

• **Samedi 23 décembre**, la soirée de Noël sera un « réveillon solidaire » organisé par le centre de loisirs et l'Espace Jeune en partenariat avec le Secours Populaire comité Moirans/Saint-Jean. Est prévu un repas animé, suivi d'un spectacle à destination des familles, avec le soutien de la municipalité. Cette soirée permettra de passer un moment convivial et de tisser des liens, en ces périodes de fêtes ! Elle est accessible à tous !

• **Samedi 4 et dimanche 5 février 2018** : l'expo photos aura cette année pour thème « nature et jardins aux 4 saisons ». Plus d'infos dans le VE de janvier mais réservez déjà vos meilleurs clichés. Comme d'habitude, un espace réservé à vos photos « coup de cœur » hors thème est prévu.

• La MPT est fermée durant les vacances de Noël.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt en 2018 !

Vivre ensemble

Suite

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 1 8 7 ■ D E C E M B R E 2 0 1 7

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

INFORMATIONS MAIRIE

A louer !

Local commercial à louer dans la commune de Saint-Jean-de-Moirans, rue du 8 mai 1945, à côté de la bibliothèque.

Le loyer annuel est de 5 400 € et 240 € de charges annuelles.

La surface est de 90 m².

Accessibilité PMR.

Idéal pour vente de services.

Alimentaire non recommandé.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

Rappel des horaires

L'agence postale communale est ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h.

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début janvier.

Faites parvenir vos articles avant le 15 décembre.

Directeur de la publication : L. Béthune

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

SÉCURITÉ

La vitesse à Saint-Jean

Depuis l'acquisition du radar pédagogique, celui-ci est installé régulièrement dans différents endroits de la commune.

Nous vous informons des derniers relevés.

Lieu d'implantation du radar	Chemin du Morel
Période d'enregistrement	du 16/10 au 03/11/2017
Vitesse réglementaire autorisée	50 km/h
Vitesse moyenne des véhicules dans les 2 sens de circulation	35 km/h
Vitesse moyenne sur 85 % des véhicules	40 km/h
Nombre de mesures effectuées	8004

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Elections

Les élections au Conseil Municipal des Enfants sont prévues le **lundi 11 décembre**. Elles concernent tous les enfants de l'école élémentaire. Si votre enfant n'est pas scolarisé dans une école de Saint-Jean-de-Moirans, merci de vous faire connaître au plus tôt en envoyant un mail à cme@st-jean-de-moirans.fr pour qu'il puisse voter.

Les parents qui souhaitent participer en tenant le bureau de vote pendant une heure ou deux le 11 décembre peuvent se faire connaître en Mairie. Merci de votre participation !

EN BREF

Participons à la transition énergétique !

Buxia Énergies est une jeune société citoyenne qui a pour but de promouvoir les énergies renouvelables en Pays Voironnais, notamment en installant des panneaux photovoltaïques sur les toitures. A ce jour, trois centrales sont déjà raccordées et ont produit la consommation annuelle de 10 foyers.

A Saint-Jean, un nouveau chantier est sur le point de débuter avec l'installation d'une centrale solaire de 180 m² soit 36kW sur le toit de l'école communale Vendémiaire. Afin de vous présenter ce nouveau projet et chercher un soutien citoyen à la démarche, nous vous invitons à une réunion le **mardi 12 décembre à 20 h** au centre socio-culturel.

Expositions CAUE

Le 40^{ème} anniversaire de la Loi de l'Architecture est l'occasion de rencontres autour de deux expositions consacrées à l'architecture du XX^{ème} et à son évolution, soumise à des enjeux parfois cruciaux.

Dans ce cadre, le CAUE vous propose 2 expositions sur des thématiques différentes, dans deux lieux grenoblois du **13 au 22 décembre** :

- Exposition "Architecture XXe en Rhône-Alpes" à l'Atelier Canopé - 11 avenue Général Champon - 38000 Grenoble
- Exposition "Archi 20/21 : Intervenir sur l'architecture du XXe" au CAUE de l'Isère - 17 rue Hébert - 38000 Grenoble

Pour toute information ou pour une visite guidée, contactez le CAUE au 04 76 00 02 21

BRUIT DE L'AUTOROUTE

Rencontres avec Area

Depuis plus de 10 ans, les riverains proches interpellent les élus saint-jeannais pour se plaindre du bruit de l'autoroute, et plus particulièrement depuis l'ouverture en 2014 du demi échangeur de Mauvernavy.

La municipalité a rappelé à Area ses obligations de faire effectuer des mesures du bruit de l'autoroute, comme le prévoyait le protocole établi sur prescription du commissaire enquêteur. Ces mesures ont été effectuées par le bureau Véritas et comparées aux mesures faites en 2013 et 2014 par le même bureau missionné par Area. Elles ont confirmé qu'en un point au moins (« point noir bruit ») le niveau sonore est supérieur à la norme admise, ce que conteste Area qui émet des doutes sur la pertinence des conditions de mesure. Au regard de ces résultats, la municipalité a néanmoins demandé à Area que soient étudiées des solutions de remédiation. En l'absence de réponse, Madame le Maire a demandé à Monsieur le Préfet d'intervenir. Suite à cette intervention, nous avons rencontré à deux reprises un représentant d'Area qui nous a fait des propositions d'aménagements :

- des merlons (levée de terre) aux endroits où les abords de l'autoroute le permettent, dont le coût serait pris en charge par Area ;
- 250m de murs anti-bruits aux endroits où un merlon est techniquement impossible, dont le coût serait à la charge de la commune.

À l'issue de la 1^{ère} rencontre, Area devait valider avec les services de l'État - propriétaire-concédant de l'autoroute - le principe des merlons. Nous avons de notre côté exprimé notre réticence face au coût très élevé pour la commune des murs anti-bruit, et demandé à Area de nous proposer d'autres solutions moins onéreuses.

À la 2^{ème} rencontre, autre discours du représentant d'Area, qui attendant les résultats de son bureau d'étude, n'avait pas rencontré les services de l'État comme il s'y était engagé : les merlons ne pourraient être aménagés que dans un projet d'ensemble incluant les murs anti-bruit financés par la commune. Nous avons alors insisté pour que soient étudiées plusieurs hypothèses afin de réduire la charge pour le contribuable. Refus catégorique du représentant d'Area qui ne veut pas financer d'études supplémentaires.

Après ces deux réunions, où nous ont été exposés des éléments contradictoires, nous avons sollicité une 3^{ème} rencontre pour avoir des éléments concrets, base d'une négociation et de décisions adaptées, en espérant qu'Area aura entre-temps rencontré les services de l'État pour avis.

PAYS VOIRONNAIS

Collecte des déchets ménagers

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'An. Aussi, pour garantir le maintien et la qualité du service, un rattrapage exceptionnel est organisé. Il concerne tous les bacs de collecte.

Les prochains jours de Noël et de l'An sont un lundi. Ainsi :

- Pour les usagers habituellement collectés le lundi matin (jusqu'à 10 h 30) : la collecte sera effectuée les mardis 26 décembre et 2 janvier jusqu'à 12 h.
- Pour les usagers habituellement collectés le lundi après-midi (de 11 h à 18 h) : la collecte sera effectuée les mardis 26 décembre et 2 janvier entre 11 h et 21 h.

Vos poubelles jaunes et bleues sont collectées habituellement un lundi sur deux et pourtant, vous n'avez pas de dates sur vos calendriers ? Vous êtes également concernés par ce rattrapage.

Pour éviter les oublis, pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir...

Pour les usagers habituellement collectés les mardis : laissez vos containers sortis plus longtemps car la collecte pourra être plus tardive.

Attention, les déchèteries sont fermées tous les jours fériés.

Pour en savoir plus : 0 800 508 892 ou www.paysvoironnais.com